



# Égalité des genres dans les arts de la rue

## ACTIVITÉS 2023

**AuRA, Fédération des Arts de la Rue  
Auvergne-Rhône-Alpes**  
coordination@fede-rue-aura.fr  
06.50.24.13.28

**FÉDÉRATION DES  
ARTS DE LA RUE  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES**

**BFC, Fédération des Arts de la Rue  
Bourgogne-Franche-Comté**  
federue.bfc@gmail.com

**FéRue, Fédération des Arts de la Rue  
en Île-de-France**  
coordination@ferue.org  
06.30.23.98.81



**Fédération Nationale des Arts de la Rue**  
coordination@federationartsdelarue.org



**Grand'Rue, Fédération des Arts de la  
Rue en Nouvelle-Aquitaine**  
fedegrandrue@gmail.com



**Ministère de la République, Fédéra-  
tion des Arts de la Rue en Normandie**  
ministeredelivruepublique@gmail.com



**Pôle Nord, Fédération des Arts de la  
Rue des Hauts-de-France**  
federation.polenord@gmail.com



**Pôle Sud, Fédération des Arts de la Rue  
en Occitanie**  
fedelepolesud@gmail.com



# SOMMAIRE

## **p.1** Présentation de la commission

- 1.1 Genèse
- 1.2 Objectifs et axes de travail
- 1.3 Organisation et membres
- 1.4 Partenaires

## **p.4** Actions menées et à venir

- 2.1 Bilan 2023
- 2.2 Projets 2024

## **p.9** Outils mutualisés

- 3.1 Fonds mutualisé
- 3.2 Framaspace
- 3.3 Groupe Facebook
- 3.4 Liste de diffusion
- 3.5 Méthodologie d'enquête
- 3.6 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue
- 3.7 Adresse mail de la commission

## **p.10** Budget général

## **p.11** Bilan général

## **p.12** Partenaires des fédérations

# 1 PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

## 1.1 Genèse

Une première rencontre thématique : « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales a participé à ce temps, confirmant l'urgence de s'emparer du sujet. La commission inter-régionale est née à cette occasion.

En 2019, les fédérations Grand'Rue et AuRA ont mené leurs premières enquêtes sur l'égalité Femmes-Hommes dans leurs territoires. De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, sont nées l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier transversal dans nos fédérations régionales.

La FéRue (Île-de-France) a rejoint la commission à ce moment, le Ministère de la République (Normandie) participe quant à lui depuis 2020. Puis Pôle Nord, Fédération des Hauts-de-France et Pôle Sud, celle d'Occitanie, depuis 2022. La Fédération Bourgogne-Franche-Comté a rejoint la commission en 2023.

La Fédération Nationale suit nos travaux depuis le début et nous a rejoint officiellement en 2020 en mandatant une personne de son conseil d'administration sur ce projet.

## 1.2 Objectifs et axes de travail

Désormais forte de 8 fédérations, la commission s'est donné pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine et celle des minorités de genre dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques. La commission se donne 6 axes de travail :

- 1** faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter ;
- 2** influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession ;
- 3** sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présent-e-s aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux ;
- 4** mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers ;
- 5** militer et agir auprès des professionnel-le-s comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations ;
- 6** se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre les violences sexistes, sexuelles et de genres pour permettre aux femmes et aux minorités de genre de briser le plafond de verre.

## 1.3 Organisation et membres

Nous sommes organisé-e-s en 2 entités : le comité de pilotage (COFIL) et la commission.

### COFIL

Huit fédérations sont membres du COFIL. Le COFIL propose les axes de travail, les actions, coordonne les propositions et vote l'utilisation du fonds mutualisé par l'intermédiaire de ses membres mandaté-e-s par leurs CA (un-e par région représentée et participant au fonds).

Les fédérations sont représentées par des membres physiques qui rendent compte des avancées de la commission à leur conseil d'administration respectif.

Les représentant-e-s des fédérations sont :

AuRA : Joséphine Gelot, Fanny Guihard et Nathalie Veuillet

Bourgogne-Franche-Comté : Lucile Chesnais Slooman

FéRue : Amandine Bretonnière, Camille Cheminet, Matthias Claeys, Charlène Helleboid

Grand'Rue : Fanny Bérard, David Cappellazzo, François Guillaumond et Leila Picard

Le Ministère de la République : Laure Brouillard

Nationale : Sandrine Dupuy

Pôle Nord : Émilie Debar, Julien Emirian, Julie Forquet et Sarah Gonçalves

Pôle Sud : Marion Dupouy Mason

Chaque fédération dispose d'une voix lors des votes et ce, quelque soit le nombre de personnes la représentant au sein du COFIL.

### Commission

Depuis le début de la commission, nous proposons aux personnes intéressées de rejoindre la liste de diffusion et de se positionner sur un ou plusieurs axes de travail. À ce jour, nous comptons environ 70 contacts rencontrés lors des différents ateliers organisés.

Nous leur communiquons :

- les dates et lieux des rencontres et actions
- les compte-rendus
- les enquêtes réalisées

Depuis mai 2022, ces informations leur sont transmises via une newsletter qui compte 116 inscrit-e-s. Les membres de la commission sont en majorité adhérent-e-s à leur fédération et nous avons constaté que ce chantier peut être un levier pour de nouvelles adhésions.

## 1.4 Partenaires

Pour le projet « *Ressources Vivantes du Matrimoine artistique des arts de la rue* » (voir p.7), la commission est soutenue par **Artcena** qui met à disposition sa plateforme de ressources et par **HF Auvergne-Rhône-Alpes**.

Pour l'organisation de la (dé)formation professionnelle « *Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre* » (voir p.8) imaginée par la commission, la commission est soutenue par le **Ministère de la Culture via Agnès Saal**, haut fonctionnaire à la Responsabilité Sociale des Organisations. **Superstrat** a porté la formation et en a assuré l'ingénierie administrative et technique. Les **Ateliers Frappaz – CNAREP de Villeurbanne** et l'**Usine – CNAREP de Tournefeuille/Toulouse** ont chacun accueilli une semaine de formation.

Pour la mise en œuvre des *Caus'Rues* (débat mouvant) de l'été 2023, la commission a travaillé avec **Grand'Rue**, fédération des arts de la rue en Nouvelle-Aquitaine ; le **CNAREP Sur le Pont** ; la **Compagnie Du Grenier au jardin**.

Concernant les enquêtes publiées par la commission, les **CNAREP** sont associés au comptage : ils facilitent le comptage en remplissant un tableur de statistiques du genre des personnes identifiées comme responsables artistiques des compagnies accueillies et soutenue.

Enfin, nous échangeons avec les réseaux militants du **Mouvement HF** et ses relais en région ainsi que **Les Tenaces** qui nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux.

En 2024, un travail d'accompagnement au projet et à la mise en œuvre de la feuille de route de la commission s'organise avec **La Petite**, structure et organisme de formation qui agit pour l'égalité des genres et contre les violences sexistes et sexuelles dans la culture.

# 2

# ACTIONS MENÉES ET À VENIR

## 2.1 Bilan 2023

### Janvier et Mars – Semaines de formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre »

Pour cette première session de la formation, les 12 participantes se retrouvent pour 70 heures de formation, aux Ateliers Frappaz (du 23 au 27 janvier) et à l'Usine (du 6 au 10 mars). Nous avons pu observer une pluralité dans les parcours des personnes qui ont suivi la formation, dans leurs secteurs disciplinaires et dans leurs profils « métiers » : 7 personnes étaient issues des arts de la rue, 2 des arts du cirque, 1 de la danse, 1 des arts de la marionnette et 1 du théâtre. Sur les 12 stagiaires, 9 sont issues de l'administration et de la production, 3 d'entre elles sont artistes. Un premier bilan « à chaud » a permis de mettre en avant un certain nombre de points positifs : la communication des objectifs et du programme, la composition du groupe, la disponibilité et l'écoute des formateur-ice-s et la bienveillance et solidarité entre les stagiaires.

[Voir plus d'informations sur la formation](#)

Des points sont à améliorer pour la prochaine édition de la formation, prévue en 2025 : la densité de la formation, le changement de lieu entre les deux sessions, l'impossibilité d'hébergement sur place pour favoriser l'immersion, l'insuffisance du temps de travail en groupe.

Un bilan intermédiaire effectué fin août 2023 a permis de collecter les informations suivantes : 2 personnes ont candidaté à des postes de direction artistique et/ou de programmation au sein de service culture de Communautés d'Agglomération, de Conseil Départemental et de Conseil Régional ; 1 personne a candidaté à la direction d'un Centre des Arts ; 1 personne a candidaté à la direction d'un théâtre municipal ; 1 personne est en cours de construction d'un projet de co-direction de festival au sein de sa structure dans la perspective d'un départ de la direction ; 1 personne a pris un poste de direction au sein d'une École d'Enseignement Artistique.

### Février – Webinaire

[Voir la boîte à outils VHSS](#)

La Fédération Nationale des Arts de la Rue et la commission ont proposé un webinaire de décryptage des obligations qu'ont les employeur-euse-s en matière de lutte et de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels le 2 février.

### Février – Réunion du Comité de pilotage

Le COPIL devait se retrouver à Toulouse pour 2 jours de travail sur la feuille de route 2023. Accueilli-e-s par Pôle Sud, nous avons prévu un apéRue et une rencontre avec l'association La Petite. La grève ayant limité notre capacité de déplacement, le COPIL s'est tenu en visio sur une demi-journée. Les grandes lignes du projet 2023 sont décrites ci-dessous.

## Mars - Publication de l'enquête sur les chiffres 2021

### Voir l'enquête 2019

Suite à la publication de l'enquête « Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue ? Sortons les chiffres ! » portant sur les données 2019, la commission a lancé en 2022 une nouvelle enquête avec deux objectifs :

- Observer l'évolution des tendances entre 2019 et 2021. Il nous semble d'autant plus important de surveiller cette évolution qu'entre temps, la crise sanitaire a eu de fortes conséquences sur les productions et les programmations (au détriment ou au profit d'une meilleure représentation féminine dans le secteur ?)
- Intégrer les données des régions Occitanie et Hauts-de-France, grâce à l'entrée des fédérations Pôle Sud et Pôle Nord dans la commission. Dans cette publication seront donc étudiées les mêmes données que dans la précédente, cette fois-ci sur l'année 2021.

### *Données régionales AuRA, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Hauts-de-France*

- La part des femmes responsables artistiques de compagnies dans les régions concernées
  - La répartition des subventions DRAC
  - La répartition des subventions des Conseils Régionaux
  - La part des femmes dans les festivals Arts de la Rue (proportion de femmes programmatrices, proportion de spectacles portés par des femmes dans les programmations).

### *Données nationales*

- La présence des femmes dans les CNAREP : postes de direction, programmation en festivals, compagnies soutenues (aides à la production, accueils en résidence, ...)
- La part des femmes dans les festivals Arts de la Rue d'envergure nationale.

Afin d'intégrer de nouvelles fédérations à ce travail de comptage, un temps de formation a été mis en place pour présenter le travail de la commission et former à l'utilisation des outils de comptage.

La mise en page de la publication a été confiée à Lauriane Payen, afin de mettre en valeur les résultats. Ce document a vocation à être envoyé aux tutelles, festivals, CNAREP, mais aussi exposé lors de rassemblements : Universités Buissonnières, festivals, rencontres professionnelles, etc.

### Voir l'enquête 2021

## Mars - Rencontre Égalité Femmes-Hommes dans le Spectacle Vivant en Île-de-France

Deux membres de la FéRue de la commission Égalité des genres ont participé à une journée de rencontre à Lieusaint (77). Organisée par Act'art, opérateur culturel du département, cette journée nous a permis de présenter l'enquête publiée en 2023 et nos outils méthodologiques. Des échanges ont ainsi pu avoir lieu avec le Réseau des musiques actuelles d'Île-de-France (RIF) et File7, salle de concert en Seine-et-Marne, aussi invité-e-s à cette journée. L'occasion de faire des ponts entre les arts de la rue et les musiques actuelles !

## ■ Juillet – Chalon dans la rue

Une partie des membres de la commission se sont réuni-e-s à l'occasion du festival Chalon dans la rue pour organiser un temps d'échange bilan/perspectives de la formation « *Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre* ». Cette rencontre a réuni une vingtaine de personnes et a été l'occasion pour certaines stagiaires, des membres de la commission et Superstrat de revenir sur l'organisation de la formation et les suites envisagées (poursuite de la formation en 2025).

Une Caus'Rue a également été organisée à Chalon dans la rue sous la forme d'un débat mouvant sur la thématique Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue. Une vingtaine de personnes y ont pris part, et des spectateur-ice-s ont observé et écouté les échanges. Ce temps d'échanges a été organisé grâce au soutien de la fédération Grand'Rue, du CNAREP Sur le Pont et de la Compagnie Du Grenier au jardin.

## ■ Août – Caus'Rue à Fest'Art

Une Caus'Rue dédiée à l'Égalité Femmes-Hommes a été organisée le 4 août dans le cadre du festival Fest'Art de Libourne (33). Une Caus'Rue étant chaque année organisée par Grand'Rue autour de thèmes tournants, c'était l'occasion de s'y associer. La moitié des thèmes abordés ont donc été choisis pour permettre d'aborder les situations d'inégalités de genre. Il y a eu une vingtaine de participant-e-s et beaucoup de spectateur-ice-s passif-ve-s.

Le bilan étant contrasté, la commission ne souhaite pas reconduire l'expérience des Caus'Rues pour l'année 2024.

## ■ Août – Marche exploratoire

Lors du comité de pilotage de la commission en février, nous avons évoqué l'idée de proposer une marche exploratoire à destination des femmes artistes se produisant lors du festival d'Aurillac OFF. L'idée était de parcourir avec un groupe volontaire la ville pendant le festival, accompagné d'une facilitatrice dans le but de relever les points d'insécurité et les pistes d'amélioration que nous pourrions proposer au festival.

Si cette proposition avait reçu un bon accueil du festival d'Aurillac et que nous avons ouvert les inscriptions, nous n'avons pu la mener à terme en raison de l'absence d'inscrites.

Nous avons pu identifier que parmi les raisons de cette absence, il y avait la difficulté pour les artistes de se projeter dans ce temps alors qu'elles jouaient, avaient pris des rendez-vous et fait leur programme de spectacles. Elles n'étaient dès lors pas en capacité de se projeter sur ce temps.

Nous avons par ailleurs appris que le festival avait donné pour mission aux Catherinettes d'établir cette carte des lieux de potentielles insécurités et de mettre en place des préconisations.

## ■ Août – Manifestation Topless

Les membres de la commission se sont joint-e-s aux soutiens apportés à Marina et aux autres femmes verbalisées pour avoir déambulé torsées nus dans les rues d'Aurillac pendant le festival. Plusieurs d'entre nous ont participé à la manifestation spontanée qui s'est organisée le samedi 26 août. À ce jour, nous n'avons pas de confirmation officielle (pourtant annoncée) de l'abandon des poursuites ni du nombre de personnes verbalisées.

### Lire le communiqué



## Septembre - Réunion du Comité de pilotage

Neuf membres du Comité de pilotage (5 fédérations) se sont réuni-e-s en visio en septembre pour une réunion qui a permis de faire le point sur les activités 2023 de la commission (Formation « Brisons le plafond de verre », Caus'Rues à Chalon dans la rue et à Fest'Art, déplacement à Aurillac). Ce temps de travail a aussi permis aux membres présent-e-s de faire le point sur leurs envies pour l'année 2024 et entre autres le souhait de se faire accompagner par La Petite.

## Novembre - Université Buissonnière à Montpellier

La commission a souhaité prendre davantage part à la construction des universités buissonnières afin d'avoir une vigilance sur les intervenant-e-s, les prises de parole et d'être pro-active sur les sujets à débattre. Deux membres de la commission se sont jointes au comité de pilotage de l'Université Buissonnière. Cette place dans le comité de pilotage de l'Université Buissonnière a permis de travailler un axe consacré à l'invisibilité. L'Université Buissonnière 2023 a accueilli 244 personnes – un record de fréquentation, dont 60 sur l'axe consacré à l'invisibilité.

**Voir le programme de l'UB**

---

## Novembre - Réunion dédiée au comptage

Une réunion de comptage 2023 s'est tenue pour définir le périmètre et le calendrier d'une nouvelle enquête. Les questionnements soulevés portaient sur :

- La volonté de raccourcir le délai de publication des chiffres concernant les programmations (compter les programmations 2023 dès la fin de l'année, afin de pouvoir publier les chiffres en amont des festivals 2024). Le principal obstacle à ce nouveau calendrier est l'impossibilité d'obtenir les données concernant les subventions attribuées (DRAC, Conseils régionaux) dans un délai si bref.

- L'envie de sortir de la binarité dans les catégories de l'enquête (qui pour l'instant ne considère que les catégories de genre « homme » et « femme »). Néanmoins, les outils d'enquête actuels ne nous permettent pas d'affiner ces catégories de genre pour le moment.

Il a finalement été décidé de compter uniquement les programmations 2023 dans un premier temps, pour une publication début 2024, et de garder les mêmes catégories et la même méthode le temps de travailler sur ces questions dans le cadre de l'accompagnement mis en œuvre avec la Petite en 2024. Le périmètre du comptage s'élargit pour compter davantage de festivals : nous comptons désormais les festivals à partir de 8 compagnies accueillies (contre 10 compagnies dans les précédentes enquêtes).

## Matrimoine des arts de la rue

Les portraits vidéos des créatrices ont été diffusés en septembre au festival l'Échappée des rues festival de Les Aires – théâtre de Die et du Diois (26) Die et au festival des arts de rue du Théâtre de Givors (69), Les Hommes Forts s'éclatent (juin).

Aussi, Nathalie Veuillet, en tant que porteuse de ce projet lauréat 2020 de l'aide aux projets recherche en théâtre et arts associés a été interviewée pour présenter la démarche.

**Voir les portraits des lauréat-e-s**

---

## Questionnement interne et changement de nom de la commission

De plus en plus, nous constatons que la commission peut avoir du mal à trouver de l'écho car elle apparaît comme binaire et ne prend pas en compte la totalité du prisme de l'inclusivité : personnes racisées, porteuses de handicap, personnes transgenres ou non-binaires, etc. Les membres du COPIL se sont entendu-e-s pour dire ne pas pouvoir parler à la place des concerné-e-s mais qu'il faut que la commission s'ouvre davantage. Ainsi, la commission « Égalité Femmes-Hommes dans les arts de la rue » s'est renommée « Égalité des genres dans les arts de la rue ». Un travail graphique et de réécriture des textes de présentation de la commission va suivre.

## 2.2 Projets 2024

### Janvier 2024 – Formation aux fondamentaux dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Une partie des membres de la commission s'est réunie pour deux jours en janvier 2024 à Toulouse. La première journée de travail était une formation de 7 heures dispensée par la structure La Petite autour des fondamentaux dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture. Cette journée a permis aux personnes présentes d'avoir des bases identiques sur ce sujet.

### Janvier à juin 2024 – Accompagnement La Petite

La deuxième journée de travail à Toulouse a permis de lancer l'accompagnement avec La Petite. Celui-ci se matérialise par quatre demi-journées d'accompagnement autour du projet et de la feuille de route de la commission. Une première demi-journée s'est donc déroulée à Toulouse et a permis de faire émerger les sujets suivants : travailler la légitimité de la commission ; travailler un protocole de signalement dans les arts de la rue ; travailler la structure de la commission ; travailler autour de la communication.

Ces 4 thématiques vont être approfondies en groupe de travail composés de membres de la commission et se réuniront tout au long de l'année 2024.

### Premier semestre 2024 – Publication de l'enquête sur les festivals 2023

Une nouvelle enquête centrée sur la programmation des festivals en 2023 sera publiée au premier semestre 2024. Les festivals dans les régions où la commission est active seront étudiés. Ceux pris en compte doivent être soutenus par leur Conseil régional et programmer au moins 8 compagnies.

### Enquête « qualitative »

Considérant les limites de notre méthode d'enquête quantitative, nous souhaitons mettre en œuvre une enquête qualitative portant sur la production, qui vienne compléter les chiffres publiés (qui portent davantage sur la diffusion et le fonctionnement des compagnies).

Il s'agira d'analyser dans le détail un petit nombre de productions récentes en arts de la rue, sous le prisme du genre : qui porte le projet artistique ? Qui porte sa production ? Comment est composée l'équipe artistique et technique ? Quels sont les salaires pratiqués ? Quels sont les partenaires du projet, les aides demandées et obtenues ? Menée en lien avec les enquêtés et mêlant chiffres et témoignages, cette approche nous permettra d'entrer plus finement dans l'analyse des inégalités.

Le périmètre, la méthode et la grille d'enquête sont encore à définir.

# 3

## OUTILS MUTUALISÉS

### 3.1 Fonds mutualisé

Afin de financer la commission et ses actions, il a été décidé la création d'un fonds mutualisé. En 2023, les fédérations AuRA, Grand'Rue, FéRue, Pôle Sud et Nationale ont voté une participation financière à celui-ci. Ce fonds est centralisé dans une fédération (Grand'Rue) et donne lieu à la rédaction d'une convention de mutualisation précisant la gouvernance de celui-ci. Ce fonds permet au chantier d'être autonome financièrement, de financer ses déplacements, production de supports, rémunération des expertises extérieures,... Le budget est à lire en page 10.

### 3.2 Framaspace

Les membres de la commission peuvent centraliser, mettre à jour et accéder aux documents rédigés ainsi qu'aux ressources dans un espace dématérialisé (Framaspace). C'est un outil libre géré par l'association Framasoft.

### 3.3 Groupe Facebook

Nous avons mis en place un groupe Facebook nous permettant de communiquer plus facilement et de toucher des personnes en dehors des fédérations des Arts de la Rue. Le groupe « Égalité des genres dans les arts de la rue ? » est suivi par plus de 270 personnes qui peuvent si elles le souhaitent rejoindre la commission à tout moment.

#### Le groupe Facebook

### 3.4 Liste de diffusion

Pour centraliser les contacts, les informer, les orienter sur les chantiers. Elle compte aujourd'hui 116 contacts ayant exprimé le souhait d'être informé-e-s.

### 3.5 Méthodologie d'enquête

#### Voir la méthodologie

La commission a mis en place une méthodologie commune, fruit de nos premiers comptages.

### 3.6 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue

#### La base de données

Pour compter en un clin d'œil.

### 3.7 Adresse mail de la commission

À la suite de la première période de formation avec La Petite, les membres de la commission ont décidé la mise en place d'une adresse mail dédiée à la commission : [commission-egalite@federationartsdelarue.org](mailto:commission-egalite@federationartsdelarue.org)

## 4

## BUDGET GÉNÉRAL

CHARGES	Dépensés	À venir	PRODUITS	Votés	À voter
<b>Enquêtes</b>			<b>Fonds mutualisé 2020</b>		
Impressions	463		Grand'Rue	1000	
<b>Communication</b>			AuRA	2000	
Graphisme 2022+2023	2524		Fédération Nationale	2000	
<b>Formations</b>			<b>Fonds mutualisé 2021</b>		
Maquette Brisons le	2000		FéRue	2000	
plafond de verre			Grand'Rue	2000	
Ingénierie formation	1600		AuRA	2000	
Plafond de verre			Fédération Nationale	1000	
Accompagnement		6018	<b>Fonds mutualisé 2022</b>		
La Petite			FéRue	1000	
Frais annexes La Petite	2157		Grand'Rue	1000	
<b>Matrimoine des arts de</b>			AuRA	1000	
<b>la rue</b>			Fédération Nationale	1000	
Participation au projet	1900		<b>Fonds mutualisé 2023</b>		
<b>Réunions et rencontres</b>			Occitanie	1000	
Déplacements et	1278		FéRue	1000	
missions			Grand'Rue	1000	
UB 2021 et 2023	118		AuRA	500	
Les Turbulentes 2022	434		Fédération Nationale	1000	
Assises debout 2022	1000		Pôle Nord	1000	
Résidence Débat	795		BFC		100
Mouvant 2023					
Festivals Débat	564				
Mouvant 2023					
Festivals Marche	519				
exploratoire 2023					
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>15352</b>	<b>6018</b>	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>21500</b>	<b>100</b>

<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>21370</b>
-----------------------	--------------

<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>21600</b>
-----------------------	--------------

<b>RÉSULTAT</b>	<b>230</b>
-----------------	------------

# 5

## BILAN GÉNÉRAL

Née en février 2019 sous l'impulsion de trois fédérations régionales des arts de la rue, la commission Égalité des genres est désormais forte de 8 fédérations, Fédération Nationale des Arts de la Rue incluse.

Ses membres travaillent de manière inédite à l'articulation d'un chantier commun et co-construit, structuré par un Comité de pilotage et des groupes de travail, ouverts aux adhérent·e·s et aux non-adhérent·e·s. La création d'un fonds mutualisé permet de financer les actions de la commission grâce à la participation financière des fédérations membres.

La commission crée des outils pour diffuser l'information et conduit des réunions auprès de l'ensemble des adhérent·e·s pour les tenir informé·e·s de ses avancées et pour les inviter à participer à ses travaux. Elle développe des partenariats, crée une méthodologie de travail commune, mutualise ses réflexions, produit des données et mène un travail de sensibilisation et de communication auprès des professionnel·le·s, des pouvoirs publics et du public.

La commission ne cesse de s'imaginer et de s'inventer. Elle se donne les moyens de pérenniser sa structuration et de poursuivre le développement et l'amplification de ses actions grâce à un accompagnement personnalisé qui durera six mois en 2024.

La participation de membres, de plus en plus nombreux·ses, aux travaux de la commission et aux espaces qu'elle propose, témoignent de sa nécessité.

# 6

# PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS

AuRA, **Fédération des Arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes** est soutenue pour l'ensemble de ses activités de structuration du réseau en région par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

BFC, **Fédération des Arts de la rue en Bourgogne-Franche-Comté** ne reçoit pas de subventions pour ses activités. Ses recettes sont constituées des cotisations de ses adhérent·e·s.

La FéRue, **Fédération des Arts de la rue en Île-de-France** est soutenue en fonctionnement pour l'ensemble de ses activités par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France ; par le Ministère de la Culture/Direction Générale des Médias et Industries Culturelles pour l'accompagnement de ses adhérent·e·s ; par la Ville de Paris pour la mise en place des Rues Libres et par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour l'organisation de formations destinées aux bénévoles et adhérent·e·s.

Soutenu  
par



Portail national  
des délégations régionales académiques  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

La FNAR, **Fédération Nationale des Arts de la Rue** est soutenue pour l'ensemble de ses activités par le Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique, par la délégation Théâtre pour la mise en œuvre du volet associatif de son projet, et par la délégation Emploi ainsi que le FCAP pour la mise en œuvre du projet de structuration professionnelle.

Soutenu  
par



Grand'Rue, **Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine** est soutenue pour la structuration du réseau et dans le cadre d'une aide à l'emploi par la Région Nouvelle-Aquitaine ; au fonctionnement par le Département de la Gironde ; et pour le projet spécifique du SODAREP par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.



Le Ministère de la République, **Fédération des Arts de la Rue en Normandie** ne reçoit pas de subventions pour ses activités. Ses recettes sont constituées des cotisations de ses adhérent·e·s.

Pôle Sud, **Fédération des Arts de la Rue en Occitanie** ne reçoit pas de subventions pour ses activités. Ses recettes sont constituées des cotisations de ses adhérent·e·s.

Pôle Nord, **Fédération des arts de la rue en Hauts-de-France** est soutenue par la DRAC Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France.

Soutenu  
par





# ANNEXE

Activités de la commission Égalité des  
genres dans les arts de la rue

*2019 à 2022*



	2019	2020	2021
Janvier	<b>Enquêtes fédération AuRa et Grand'Rue</b> : adoption d'une méthodologie de comptage commune		
Février	<b>Université Buissonnière de Limoges</b> : organisation de l'atelier "Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels"	<b>Courrier aux programmeur-riche-s</b> : sensibilisation au chantier et à la place faite aux créatrices des arts de la rue	<b>Rendez-vous avec Agnès Saal</b> : violences sexistes et sexuelles
Mars		<b>Université Buissonnière de Nancy</b> : rencontre "Quel matrimoine pour les arts de la rue ?"	<b>Publication de l'enquête inter-régionale de l'Égalité Femmes-Hommes</b> (données 2019)
Avr			
Mai	<b>Rencontre avec Agnès Saal</b> : échanges sur les spécificités des femmes artistes de cirque et des arts de la rue : risques et pénibilité		
Jun	<b>Festival Vivacité, atelier "Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue ?"</b> : diffusion des enquêtes 2019, création de la liste de diffusion, premiers échanges en vue d'une action à Aurillac, création d'un groupe Facebook		
Juillet	<b>Festival Chalon dans la rue, atelier "Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue ?"</b> : diffusion des enquêtes 2019, conception de l'action à Aurillac, conception de bâches de sensibilisation à diffuser sur les festivals		
Août	<b>Festival international des Arts de la rue - Aurillac</b> : action lors de l'inauguration, exposition des affiches, atelier		
Septembr			
Octobre	<b>Rencontre avec Agnès Saal</b> : échanges sur les spécificités des femmes artistes de cirque et des arts de la rue : régimes indemnitaires des professions culturelles		<b>Table ronde à Pop Mind</b> (événement de l'UFISC) : Collectifs et réseaux : à quand l'égalité ?
Novembr	<b>Rencontre inter-régionale des fédérations des arts de la rue à Paris, 3 ateliers</b> : Comptage, réflexion autour de la méthodologie et indicateurs à compter ; Communication interne et externe ou comment travailler ensemble de façon plus efficace ; Actions.		<b>Université Buissonnière d'Hendaye</b> : récolte de témoignages relatifs aux comportements sexistes rencontrés dans le milieu professionnel des arts de la rue
Décembre			<b>Forum Entreprendre dans la culture à Lyon</b> : participation à la table ronde "Égalité Femmes-Hommes : quels dispositifs pour briser le plafond de verre ?"

2022

**Formation** Accueil des victimes de violences à Paris avec le Collectif Féministe Contre le Viol

**Ressources vivantes du Matrimoine Aristique des Arts de la Rue - Ateliers Frappaz** : enregistrement d'une dizaine de longues interview vidéos

**Création de l'univers graphique**

**Rencontre aux Turbulentes** : présentation de l'enquête, affichage des témoignages récoltés à Hendaye et échanges

**Inscriptions à la formation "Candidater à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le plafond de verre"**

**Rencontres au festival Vivacité** : place des interprètes femmes dans les spectacles, questionner la nudité et sa censure en rue ; compter les présentations de projets des CNAREP ; s'intéresser aux techniciennes et administratrices

**Rencontre à Chalon dans la rue** : présentation de la formation "Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé : Brisons le plafond de verre"

**Signature des accords** portant sur la prévention et les sanctions des violences sexuelles et des agissements sexistes

**Les Assises debout des arts de la rue à Paris** : organisation d'une marche exploratoire dans l'espace public

Janvier

Février

Avr  
Mars

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembr

Octobr

Novembr

Décembre